

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

SELON L'APPROCHE PAR COMPETENCES (APC)

GUIDE PÉDAGOGIQUE (GPE)

SECTEUR : AGRO INDUSTRIE
METIER : PRODUCTEUR DE CEREALES
Niveau de Qualification : Ouvrier qualifié



SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Membres :

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAÏ, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

EQUIPE DE REDACTION

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Téléphone
01	NDOUOH Sylvie	Chef d'Equipe	677 93 03 08
02	ONG DJAGUE Prosper	Script	694 15 62 77
03	EGREEBA'A BLAWE Ismaël	Professionnel	695 12 64 66
04	MEKO OTTO Raymond Gaël	Professionnel	699 08 82 27

REMERCIEMENTS

Ce Guide Pédagogique a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de Producteur de céréales (Niveau de qualification : ouvrier qualifié) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprise) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent document (Guide Pédagogique du métier Producteur des Céréales)

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
AST	Analyse de la Situation de Travail
CFM	Centre de Formation aux Métiers
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
GP	Guide Pédagogique
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
HSSE	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
IGF	Inspection Générale des Formations
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OIF	Organisation internationale de la francophonie
REF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
VAE	Validation des Acquis et de l'Expérience

TABLE DES MATIÈRES

SUPERVISION ADMINISTRATIVE	2
SUPERVISION TECHNIQUE	3
EQUIPE DE REDACTION	4
REMERCIEMENTS	5
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	6
PREMIERE PARTIE : STRATEGIES DE FORMATION	8
I. PRÉSENTATION GENERALE DU GUIDE	9
1. Nature.	9
2. Buts.	9
II. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES	10
III. PROJET DE FORMATION ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES	11
IV. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION	11
V. LISTE DES COMPÉTENCES	12
VI. STRATEGIES PEDAGOGIQUES	15
VII. PRÉSENTATION DU CHRONOGRAMME	16
DEUXIEME PARTIE : SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES	19
VIII. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTION PEDAGOGIQUES	20
COMPETENCE 01 : Se situer au regard du métier et de la formation.....	21
COMPETENCE 02: Communiquer en milieu professionnelle dans les deux langues officielles.....	24
COMPETENCE 03 : S'insérer dans la vie sociale	27
COMPETENCE 04: Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement	30
COMPETENCE 05 : Exploiter les outils informatiques.....	34
COMPETENCE 06 : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture	38
COMPETENCE : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture	38
COMPETENCE 07: Utiliser les connaissances générales en agriculture.....	42
COMPETENCE 08 : Commercialiser les produits.	45
COMPETENCE 09: Choisir le site	48
COMPETENCE 10 : Aménager les sites de production.....	51
COMPETENCE 11: Utiliser le machinisme agricole	54
COMPETENCE 12 : Mettre en place la production	58
COMPETENCE 13 : Suivre la production	61
COMPETENCE 14: Récolter les produits de la récolte	65
COMPETENCE 15: Conditionner et conserver les produits	67
COMPÉTENCE 16 : Respecter la législation du travail.....	69
COMPETENCE 17: APPLIQUER UNE DEMARCHE ENTREPRENEURIALE	71
COMPETENCE 18: S'intégrer en milieu de travail	74
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	77

PREMIERE PARTIE : STRATEGIES DE FORMATION

I. PRÉSENTATION GENERALE DU GUIDE

1. Nature.

L'objectif principal d'un guide pédagogique est d'appuyer les formateurs et l'équipe pédagogique responsables de la mise en œuvre de la formation dans chaque établissement. Le milieu, les types de formations offertes, le profil des apprenants, les caractéristiques du personnel enseignant, les ressources physiques et matérielles mises à disposition ainsi que la nature des partenariats accessibles font de chaque structure de formation un lieu unique. Dans un tel contexte, il ne saurait être question d'instaurer des modes d'intervention et des stratégies éducatives uniformes.

Au contraire, il faut laisser à chaque structure de formation toute la marge de manœuvre possible pour adapter le scénario de formation élaboré lors de la production du référentiel de formation tout en s'assurant du respect des rubriques prescrites, dont les standards de performance retenus pour les compétences. Le guide pédagogique doit donc allier latitude et souplesse en vue de la réalisation de la formation.

Le guide pédagogique présente dans un premier temps les principes pédagogiques recommandés pour soutenir la livraison de la formation en respect de l'Approche Par Compétences. Il présente aussi le projet pédagogique et les intentions qui soutiennent celui-ci. Il permet de renforcer les liens spécifiques entre le référentiel de formation et la traduction des intentions pédagogiques exprimées par l'équipe de production. Il définit deux outils pédagogiques (chronogramme suggéré et fiches de suggestions pédagogiques) destinés à aider le formateur, l'équipe pédagogique ainsi que les gestionnaires de la structure de formation à effectuer la planification et l'organisation de la formation. Dans un second temps, y sont présentées des fiches contenant des suggestions pédagogiques pour chacune des compétences identifiées dans le référentiel de formation. Ces fiches constituent l'essence du guide pédagogique.

2. Buts.

Bien que le guide pédagogique soit un instrument facultatif, contrairement au référentiel de formation qui est prescriptif, sa mise à la disposition des formateurs et des équipes pédagogiques permet d'atteindre divers buts :

- Contribuer fortement à diffuser les valeurs de base qui devraient présider à la réalisation de la formation ;
- Consolider les diverses approches pédagogiques et les modalités de collaboration entre les équipes de formateurs et d'agents ou conseillers pédagogiques des structures de formation ;
- Proposer diverses approches susceptibles de mieux répondre aux besoins des apprenants en formation et de favoriser leur insertion et leur cheminement dans la vie active ;
- Prendre en compte, dans le projet éducatif, l'acquisition de compétences transversales qui relèvent du développement global de la personne et s'alignent avec les objectifs de la formation générale de base ;
- Proposer une démarche de planification pédagogique destinée à faciliter le travail initial du formateur.

II. PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

Lorsqu'une équipe de pédagogues aborde l'élaboration d'un guide pédagogique, elle doit généralement avoir en tête un modèle théorique pour mettre en évidence les valeurs qui sous-tendent ses actions et adopter un cadre de référence pour étayer son projet. En rappel, l'Approche Par Compétences (APC) place l'apprenant au centre de la démarche de formation et le reconnaît comme premier acteur responsable de ses apprentissages. Le modèle constructiviste et socioconstructiviste d'apprentissage s'inscrit bien dans cette perspective.

Selon cette approche, les nouveaux savoirs se développent progressivement, à la manière d'une véritable construction, c'est-à-dire en retenant les connaissances antérieures comme assises, et en établissant des réseaux de liens entre les diverses réalités avec lesquelles on entre en contact. Le socioconstructivisme, issu du constructivisme, ajoute la dimension des relations humaines, des interactions et des questionnements mutuels dans la construction des savoirs et le développement des compétences.

Ces principes découlent directement des bases conceptuelles, des valeurs et du cadre de référence qui ont présidé à la mise en place de l'APC. Ils constituent des lignes directrices devant être suivies dans le choix des stratégies d'enseignement et d'apprentissage pour permettre aux apprenants d'atteindre les buts du référentiel de formation.

Voici quelques principes généraux qui s'appliquent également dans le cadre du référentiel de formation du Producteur de céréales :

- Faire participer activement les apprenants et les rendre responsables de leurs apprentissages ;
- Tenir compte du rythme et de la façon d'apprendre de chacun ;
- Prendre en compte et réinvestir les acquis scolaires ou expérientiels des apprenants ;
- Considérer que la possibilité ou la capacité d'apprendre est fortement liée aux stratégies et aux moyens utilisés pour acquérir les compétences ;
- Favoriser le renforcement et l'intégration des apprentissages ;
- Privilégier des activités pratiques d'apprentissage et des projets adaptés à la réalité du marché du travail ;
- Communiquer avec les apprenants dans un langage correct et en utilisant les termes techniques appropriés ;
- Rechercher le plus possible la collaboration du milieu du travail ;

Faire découvrir aux apprenants que la formation professionnelle constitue une voie importante d'intégration sociale et de développement personnel.

III. PROJET DE FORMATION ET INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

Le projet est structuré à partir des finalités, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle. Il s'inspire des valeurs et des principes pédagogiques qui ont présidé à l'élaboration du référentiel de formation. Chaque structure de formation est appelée à établir ou à actualiser son projet éducatif lors de l'implantation d'un référentiel de formation, et de sa mise en œuvre.

L'élaboration d'un projet de formation implique également une prise en considération des spécificités de la formation offerte par la structure de formation, des caractéristiques des ressources humaines mobilisées, des ressources physiques et matérielles disponibles, de la nature du partenariat avec le milieu du travail et du contexte général.

Le projet définit les intentions pédagogiques et les stratégies d'apprentissages à mettre en place pour l'ensemble de la formation professionnelle, plus spécifiquement pour chaque filière de formation offerte dans la structure de formation.

Les intentions pédagogiques sont des visées éducatives qui découlent du projet de formation et qui servent de guides pour les interventions auprès de l'apprenant. Elles touchent généralement des dimensions significatives du développement professionnel et personnel des apprenants qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites dans les buts du référentiel ou les compétences retenues. Elles incitent le personnel formateur à intervenir dans une direction donnée, chaque fois qu'une situation s'y prête.

Voici donc quelques intentions éducatives d'ordre général qui sont insérées dans le projet éducatif de la mise en œuvre du programme de formation d'ouvrier Producteur de céréales :

- Développer chez les apprenants, le sens des responsabilités et du respect de la personne ;
- Accroître, chez les apprenants, l'autonomie, l'initiative et l'esprit d'entreprise ;
- Développer chez les apprenants, la pratique de l'autoévaluation ;
- Développer chez les apprenants, une discipline personnelle et une méthode de travail ;
- Augmenter chez les apprenants, le souci de protéger l'environnement ;
- Développer chez les apprenants, la préoccupation du travail bien fait ;
- Développer chez les apprenants, le sens de l'économie du temps et des ressources ;
- Développer chez les apprenants, la préoccupation d'utiliser avec soin les différents équipements.

IV. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation. En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

En conséquence, le référentiel de formation pour le métier Producteur de céréales traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur agro-industriel selon les règles de sécurité et la réglementation.

Le référentiel de formation vise à rendre apte l'ouvrier Producteur de céréale à préparer le matériel et les équipements nécessaires à une campagne agricole, à en vérifier l'opérationnalité et à utiliser des techniques de conditionnement. Plus précisément, le Producteur de céréale pourra réaliser des activités de choix du site, choix des semences, préparation du site, mise en place des cultures, entretien des cultures, récolte des produits, conditionnement et conservation des produits et enfin la commercialisation. Il doit aussi maîtriser de multiples techniques de production des céréales des plus anciennes aux plus modernes, et savoir dans quels contextes particuliers mettre chacune d'elles en application.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent au Producteur de céréale de respecter strictement les règles et les consignes sanitaires, de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement. Il doit aussi maîtriser les techniques de secourisme et de survie.

Étant donné que le Producteur de céréale travaille souvent en équipe ou supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités de production.

V. LISTE DES COMPÉTENCES

Le tableau suivant est conçu à partir de l'information contenue dans le référentiel de formation. Cette synthèse présente les compétences ordonnancées ainsi que les durées de formation qui s'y rapportent. Le tableau résume en fait la logique de formation présentée dans la matrice des objets de formation et dans le logigramme d'acquisition des compétences. Il prépare donc l'utilisateur du guide pédagogique à mieux comprendre la portée du programme du Producteur de céréale, tout en lui donnant déjà des pistes sur l'organisation du chronogramme de formation.

Synthèse du référentiel de formation

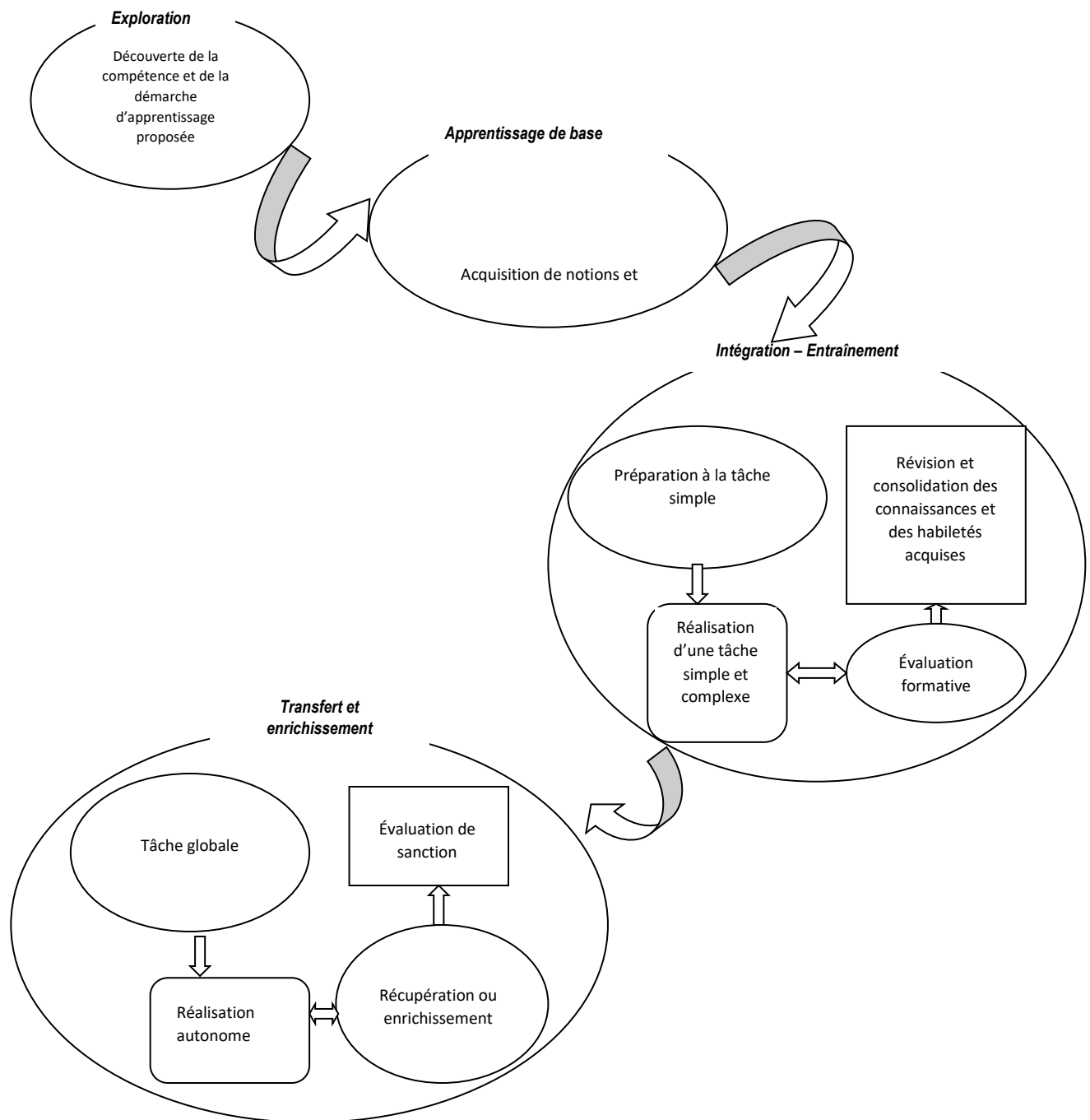
Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : OUVRIER PRODUCTEUR DE CEREALES					VOLUME HORAIRE : 1125 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Pratique et orale	Ps	2h	S	G	80%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnelle	Communication	30	Écrite et orale	Ps Pt	3h	C	G		
03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30	Écrite	Pt Ps	2h	S	G		
04	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	QHSE	30	Orale et écrite	Ps Pt	3h	S	G		
05	Utiliser les fonctions de base en informatique	Informatique	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	C	G		
06	Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture	Mathématiques appliquées	45	Écrite	Ps Pt	3h	C	G		
07	Utiliser les connaissances générales en agriculture	Introduction à l'agriculture générale	30	Pratique et écrite	Ps	2h	C	G		
08	Commercialiser les produits	Commercialisation	30	Pratique Et Écrite	Ps Pt	2h	C	G		
09	Choisir le site	Choix du site	60	Pratique Et Écrite	Ps Pt	4h	C	P		
10	Aménager les sites	Aménagement du	60	Pratique	Ps	4h	C	P		

METIER : OUVRIER PRODUCTEUR DE CEREALES					VOLUME HORAIRE : 1125 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
	de production	site de production		Et Écrite	Pt					
11	Utiliser le machinisme agricole	Machinisme agricole	30	Pratique et écrite	Ps Pt	2h	C	P		
12	Mettre en place la production	Production	120	Pratique et écrite	Ps Pt	8h	C	P		
13	Suivre la production	Suivi de la production	120	Pratique et écrite	Ps Pt	8h	C	P		
14	Récolter les produits de la récolte	Récolte	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	C	P		
15	Conditionner et conserver les produits	Conditionnement et conservation des produits de la récolte	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	C	P		
16	Respecter la législation du travail	Législation du travail	30	Écrite	Ps Pt	2h	C	G		
17	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30	écrite	Ps Pt	3h	C	G		
18	S'intégrer en milieu de travail	Stage	300	Pratique et écrite	Ps Pt	20h	S	P		
Total			1 125							

VI. STRATEGIES PEDAGOGIQUES

Selon le cas, le processus d'acquisition de compétences est illustré par les schémas ci-dessous.



VII. PRÉSENTATION DU CHRONOGRAMME

Le chronogramme de réalisation de la formation est une représentation schématique de l'ordre selon lequel les compétences devraient être acquises et de la répartition dans le temps des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. Il assure une planification globale de l'ensemble du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences. Ce type de planification vise à assurer une certaine cohérence et une progression des apprentissages.

Le chronogramme s'inspire du logigramme de la séquence d'acquisition des compétences présenté dans le référentiel de formation. À cette étape, il est réalisé dans le but de donner une idée globale du déroulement de la formation. Le chronogramme devient en quelque sorte une seconde version plus détaillée du logigramme.

Le chronogramme permet de décrire en détail le déroulement de la formation et de préciser les modalités selon lesquelles des thèmes autres que la formation reliée au métier (la formation générale par exemple) peuvent être intégrés à la formation. C'est à l'aide du chronogramme que les personnes travaillant à la planification pédagogique (responsables pédagogiques, formateurs de la spécialité, etc.) pourront tenir compte, pour une compétence donnée, des apprentissages déjà effectués, de ceux qui se déroulent en parallèle et de ceux à venir. La position retenue aura une incidence déterminante sur l'ensemble des choix pédagogiques ultérieurs.

Le chronogramme sert également à établir une base de répartition dans le temps des activités d'enseignement et d'apprentissage. Cette répartition implique la prise en considération de la nature et des contraintes associées à la réalisation des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation. En conséquence, le chronogramme ici présenté repose sur une situation type et devra être ajusté en fonction de la situation réelle de chaque structure de formation, voire de chaque période de l'année, et en fonction des contraintes locales.

Chronogramme suggéré pour la formation au métier d'Ouvrier Qualifié Du Producteur de céréale

COMPETENCES PARTICULIERES								COMPETENCES GENERALES											TOTAL HORAIRE HEBDOMADAIRE
N° COMP	09	10	11	12	13	14	15	1	2	3	4	5	6	7	8	16	17	18	
Durée (h) Semaines	60	60	30	120	120	45	60	30	30	30	30	45	45	30	30	30	30	300	
SEMESTRE 1																			
1								30											30
2									10		10	10							30
3									10		10	10							30
4									10		10	10							30
5										10		15	05						30
6										10			10			10			30
7										10			10			10			30
8													10			10			20
9													10	20					30
10	10	10												10					30
11	15	15																	30
12	15	15																	30
13	15	15																	30
14	05	05	10	10															30
15			10	10	10														30
16			10	10	10														30
17				15	15														30
18				15	15														30
SEMESTRE 2																			
1				15	15														30
2				15	15														30

3				15	15														30
4				15	15														30
5					10		15												25
6						10	10								10				30
7						10	10								10				30
8						10	10								10				30
9						15	15												30
10																	30		30
11																		40	40
12																		40	40
13																		40	40
14																		40	40
15																		40	40
16																		40	40
17																		40	40
18																		20	20
TOTAL	60	60	30	120	120	45	60	30	30	30	30	45	45	30	30	30	30	300	1125

DEUXIEME PARTIE : SUGGESTIONS PEDAGOGIQUES

VIII. PRESENTATION DES FICHES DE SUGGESTION PEDAGOGIQUES

Les suggestions pédagogiques pour le métier de Producteur de céréale, présentées sous forme de fiches, reprennent l'énoncé de la compétence, lequel est accompagné d'informations complémentaires telles que le numéro de la compétence et la durée allouée pour son acquisition.

Les fiches de suggestions pédagogiques renseignent sur la position, le rôle et la démarche particulière de chaque compétence. Elles fournissent ensuite une liste des savoirs liés à chaque compétence ainsi que leurs balises, lesquelles renseignent sur l'étendue ou sur les limites des savoirs en cause. Enfin, elles contiennent des suggestions d'activités d'enseignement et d'apprentissage de façon à couvrir l'ensemble des savoirs liés à la compétence et des éléments qui s'y rapportent.

COMPETENCE 01 : Se situer au regard du métier et de la formation

COMPETENCE : Se situer au regard du métier et de la formation		
NUMERO : 01	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28 heures/02 heures	
MODULE ASSOCIE	Métier et formation	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Ce module est le tout premier par lequel l'apprenant amorcera sa formation en production de céréales. Il vise à l'informer sur les différents aspects de ce métier au regard du marché de l'emploi et sur la démarche de formation. L'obtention de ces informations lui permettra de s'auto-évaluer en comparaison de sa personnalité, de son désir, de ses aptitudes en vue de confirmer sa participation au programme de formation		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE. Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles : 15h 2. S'informer sur le référentiel et la démarche de formation : 8h 3. Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle : 5h Evaluation : 2h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1- S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles		
1.1. Décrire des méthodes de repérage d'information	• Conditions de réceptivité : attention visuelle ; attention auditive ; climat favorable ; intérêt ; concentration ; bien-être physique et psychologique. • Connaissance au départ de ce que l'on cherche. • Préparation pour discerner les points importants.	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, de visite de terrain ou de recherches personnelles, l'apprenant sera informé sur les différents types d'entreprises évoluant dans le secteur de la fabrication et maintenance des petits équipements et production d'énergie, sur les conditions d'exercice du métier, les exigences du marché et les possibilités d'évolution.

COMPETENCE : Se situer au regard du métier et de la formation		
NUMERO : 01	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28 heures/02 heures	
MODULE ASSOCIE	Métier et formation	
1.2. Distinguer une tâche d'une activité.	• Définitions des termes tels que tâche, Activité	
1.3. Décrire les particularités du marché du travail	• Délimitation du métier. • Catégories d'employeurs.	
1.4. Indiquer les exigences du métier	• Conditions de travail. • Possibilités d'avancement. • Égalité des sexes. • Salaires	
2- S'informer sur le référentiel et la démarche de formation		
2.1 Énoncer les principes généraux de l'approche par compétences.	• Pédagogie de la réussite. • Approche active centrée sur l'élève. • Approche curriculaire, intégrée, multidimensionnelle et critériée.	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé de la pertinence du programme de formation, des conditions de réussite et du mode d'évaluation. - Motiver les apprenants à entreprendre les activités proposées.
2.2 Lister les composantes du programme de formation.	• Modules du programme. • Stages en entreprise.	
2.3 Distinguer les habiletés, les aptitudes et les connaissances nécessaires pour exercer le métier.	• Définitions des termes tels que habileté, Aptitude...	

COMPETENCE : Se situer au regard du métier et de la formation		
NUMERO : 01	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28 heures/02 heures	
MODULE ASSOCIE	Métier et formation	
3- Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle		
3.1 Distinguer les aptitudes des champs d'intérêt	• Différence entre ce que l'on aime et la possibilité que l'on a de le réaliser.	Le formateur à travers des exposés doit permettre aux apprenants d’avoir une vision juste du métier et de la formation. Il doit fournir aux apprenants les moyens d’évaluer avec honnêteté et objectivité leur orientation professionnelle
3.2 Décrire les raisons de son choix de poursuite de la formation	• Autoévaluation. • Raisons motivant la décision.	
3.3 Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle	• Résumé de ses goûts, ses aptitudes et de ses champs d'intérêt. • Résumé des exigences relatives à l'exercice du métier. • Parallèle entre les deux aspects qui précèdent. • Brève conclusion sur son choix d'orientation.	

COMPETENCE 02: Communiquer en milieu professionnelle dans les deux langues officielles

COMPETENCE : Communiquer en milieu professionnelle dans les deux langues officielles		
Numéro : 02	DUREE D’APPRENTISSAGE/D’EVALUATION : 28 heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Communication	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE La mise en œuvre de cette partie d’apprentissage vise à faire acquérir à l’apprenant le potentiel nécessaire à tout acte de communication en milieu de travail. Les contenus d’enseignement se définissent aussi bien en termes de connaissances transmises qu’en termes de supports et d’activités pédagogiques puisées dans les activités menées dans l’entreprise. Ils visent à constituer pour l’apprenant un capital de savoirs et de méthodes auxquels il puisse se référer pour communiquer dans les deux langues officielles. Cette compétence prépare l’apprenant à soutenir et à soigner son langage pour une meilleure communication en milieu professionnel.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE Il est suggéré de répartir le temps d’apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Exploiter les ressources des langues officielles : 8h 2. Interagir avec les membres de l’équipe et la hiérarchie : 6h 3. Produire des écrits généraux et professionnels : 8h 5. Encadrer une équipe de travail : 6h Evaluation : 2h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d’enseignement et d’apprentissage
1. Exploiter les ressources des langues officielles		
1.1 S’approprier les termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	• Vocabulaire technique et professionnel • Glossaire des termes usuels en maintenance industrielle • Explication du sens des mots dans leurs contextes	Le formateur présentera, par des exposés, les principes grammaticaux, de vocabulaire et d’orthographe, ainsi que le glossaire technique lié au métier. Par le biais des exercices, l’apprenant vérifie son niveau
1.2 Utiliser le français et le l’anglais	• Conjugaison • Grammaire	

COMPETENCE : Communiquer en milieu professionnelle dans les deux langues officielles		
Numéro : 02	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28 heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Communication	
	• Orthographe • Vocabulaire • Construction des phrases Etc.	d'acquisition de l'élément de compétence.
1.3. Exploiter un texte et des ressources documentaires en français et anglais	• Extraction d'informations	
2. Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie		
2.1 Exprimer une opinion en français	• Formulation du message oral • Formules de politesse • Attitudes physiques et comportementales	Le formateur présentera, par des exposés, les principes d'expression orale, ainsi que les règles de respect de la hiérarchie. Par le biais des exercices, l'apprenant vérifiera son niveau d'acquisition de l'élément de compétence.
2.2 Exprimer une opinion en Anglais	• Formulation du message oral • Formules de politesse • Attitudes physiques et comportementales	
3. Produire des écrits généraux et professionnels		
3.1 Rédiger une correspondance administrative en français et anglais	• Demande d'emploi/ stage • Demande de permission • Demande de congé Etc.	Le formateur présentera, par des exposés, les principes et règles de rédaction et de production d'écrit divers. Par le biais des exercices, l'apprenant vérifiera son niveau d'acquisition de l'élément de compétence.
3.2 Rédiger un rapport en français et anglais	• Règles de rédaction d'un rapport de réunion / d'activité • Règles de rédaction d'un rapport de stage	
4. Encadrer une équipe de travail.		
4.1 Identifier les compétences de l'équipe	• Elaboration du bilan des compétences • Identification des besoins en compétences et	Le formateur présentera, par des exposés, les principes de gestion d'une équipe de travail.

COMPETENCE : Communiquer en milieu professionnelle dans les deux langues officielles		
Numéro : 02	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28 heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Communication	
	des formations	Par le biais des exercices, l'apprenant vérifie son niveau d'acquisition de l'élément de compétence.
4.2 Etablir une relation conseil	• Etablissement du bilan fonctionnel du vis-à-vis • Exploitation des documents • Revue des installations techniques Etc. • Rédiger le bilan • Ressortir les points forts et faibles de l'installation • Emettre des suggestions d'amélioration • Proposer une méthodologie d'intervention / un devis	

COMPETENCE 03 : S'insérer dans la vie sociale

COMPETENCE : S'insérer dans la vie sociale		
NUMERO 03	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28h/2H	
MODULE ASSOCIE	Insertion et Vie sociale	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Cette compétence générale peut s'acquérir à n'importe quel moment de la formation. Elle permet à l'apprenant de se familiariser avec les notions de droits de l'Homme en vue d'une adaptation plus aisée dans n'importe quel contexte professionnelle, toutes considérations ethniques, tribales ou environnementales prises en compte. Elle lui permet par ailleurs de comprendre l'environnement sociologique du pays au travers des institutions dont le fonctionnement lui sera présenté.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE.		
Etant donné que la maîtrise de cette compétence a une incidence sur l'intégration de l'apprenant dans la société, il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes :		
1. Développer une démarche de découverte de son environnement social : 5h 2. Comparer les exigences de l'environnement social à des exigences personnelles : 6h 3. Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique : 6h 4. Prendre une décision quant à son intégration sociale : 5h 5. Mettre en œuvre sa décision : 6h Evaluation : 2h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Développer une démarche de découverte de son environnement social		
1.1 S'informer sur le rôle et le fonctionnement des institutions de la République	• Notions sur l'Etat et la Nation • Organisation administrative • Constitution • Collectivités Territoriales Décentralisées • pouvoirs Exécutif, Législatif et Judiciaire Etc	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, de visite de terrain ou de recherches personnelles, l'apprenant sera informé sur les différentes institutions de la République, ainsi que sur les droits de l'Homme.
1.2 S'informer sur les règles principales du Droit International Humanitaire	• Déclaration Internationale des Droits de l'Homme • Droits de l'homme, de l'enfant et de la femme	

COMPETENCE : S'insérer dans la vie sociale		
NUMERO 03	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28h/2H	
MODULE ASSOCIE	Insertion et Vie sociale	
	• Institutions de défense des droits de l'homme • Instruments juridiques de protection/défense des droits de l'homme Etc.	Seul ou en groupe, l'apprenant effectuera des recherches et présentera devant ses pairs le résultat de ses travaux.
2. Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences sociales		
S'informer sur ses droits en tant que citoyen	• Droits et devoirs du citoyen • Code civil • législation du travail Etc.	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, de visite de terrain ou de recherches personnelles, l'apprenant sera informé sur ses droits, ses devoirs, et les limites de ses libertés, ainsi que les peines auxquelles il s'expose. Seul ou en groupe, l'apprenant effectuera des recherches et présentera devant ses pairs le résultat de ses travaux.
2.2 S'informer sur les lois répressives	• Code pénal • Rôle de la police judiciaire • Rôle de la gendarmerie • rôle de la justice Etc.	
3. Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique		
3.1 Comprendre la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale	• Facteurs d'intégration sociale • Promotion du bilinguisme • Promotion du vivre ensemble • Pratiques culturelles des différentes aires géographiques Etc.	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, de visite de terrain ou de recherches personnelles, l'apprenant sera informé sur les différentes stratégies mises en place pour lutter contre la pauvreté et les mesures d'intégration sociale, ainsi que sur les pratiques culturelles des aires géographiques du pays. Seul ou en groupe, l'apprenant effectuera des recherches et présentera devant ses pairs le résultat de ses travaux.
3.2 Comprendre les stratégies de lutte contre la pauvreté	• Documents et politiques stratégiques de l'Etat • Modes d'insertion professionnelle et de recrutement • Projets et programmes d'insertion et leurs mécanismes d'intervention • Gestion des ressources naturelles • La préservation de l'environnement Etc.	

COMPETENCE : S'insérer dans la vie sociale		
NUMERO 03	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28h/2H	
MODULE ASSOCIE	Insertion et Vie sociale	
4. Prendre une décision quant à son intégration sociale		
4.1 Explorer l'environnement social	• Les ONG • Les conditions de recrutement • Les conditions salariales • Etc.	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, de visite de terrain ou de recherches personnelles, l'apprenant sera informé sur les différents organismes œuvrant pour la paix et la préservation de l'environnement, Seul ou en groupe, l'apprenant effectuera des recherches et présentera devant ses pairs. Résultat de ses travaux.
5. Mettre en œuvre sa décision		
5.1 Rédiger et déposer ses demandes d'emploi	• Règles de rédaction d'une demande d'emploi	L'apprenant devra mobiliser les ressources acquises dans la compétence relative aux techniques d'insertion professionnelle.

COMPETENCE 04: Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement

COMPETENCE : Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	QHSE	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Ce module est réinvesti dans les différents modules de compétences particulières du programme de formation. Cela signifie que l'apprenant qui, à la fin de sa formation, intègre le marché du travail aura à mettre en application cette compétence dans toutes les tâches qu'il aura à accomplir sur le marché du travail. Cela se comprend étant donné que l'aspect santé et sécurité au travail rentre dans toutes les tâches pratiques à accomplir. Ce module de formation, en permettant à l'apprenant de distinguer les risques inhérents au travail d'ouvrier qualifié en production de céréales, vise essentiellement l'acquisition d'une préoccupation constante pour l'application stricte des règles de santé et de sécurité de l'hygiène et de l'environnement dans l'exercice des tâches.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
Compte tenu de l'importance des apprentissages de cette compétence, il est recommandé d'en renforcer les compétences par l'entremise des autres compétences qui y sont associées. C'est par l'entremise d'activités répétées que les éléments de la compétence seront mieux maîtrisés. En conséquence, des temps d'apprentissage réguliers et appliqués à chaque compétence sont davantage préconisés au cours d'une session intensive de formation. En misant sur cette approche, l'apprenant parviendra plus efficacement à adopter le comportement préventif souhaité. Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail : 05h 2. Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel : 5h 3. Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail : 5h 4. Intervenir en situation d'urgence : 05h 5. Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles : 4h 6. Développer un comportement écologiquement responsable : 4h Evaluation : 2h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage

COMPETENCE : Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	QHSE	
1. S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail		
1.1 Identifier le corpus et le dispositif juridique	• Documents juridiques • Revues scientifiques • Lois • Ordonnances • Décrets • Arrêtés • Décisions	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé du dispositif juridique relatif à la santé et à la sécurité liée aux procédés de traitement des eaux. Il motivera les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes.
2. Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel		
2.1 Identifier les risques liés à la santé en milieu de travail	• Les lombalgies, contusions et coupures provoquées par les chutes d'objet et par la manutention des matériaux. • Les coupures, les contusions et les fractures causées par les éléments mobiles des machines. • Les lésions aux yeux causées par les produits phytosanitaires et la projection des particules. • Les lésions attribuables au travail répétitif.	Le formateur à travers des exposés doit permettre aux apprenants d'avoir une vision large des risques relatifs à l'exercice du métier d'ouvrier qualifié en production des céréales etc. L'apprenant s'exercera à travers des activités de recherche et présente devant ses pairs le résultat de ses travaux.
2.2 Identifier les risques liés à la sécurité et à l'environnement	• Pollution • Ecoulements de liquides • Effets du courant électrique sur le corps humain. • Les risques associés aux produits phytosanitaires, les engrais, Etc.	
3. Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail		
3.1 Distinguer les	• Les types de situation d'urgence	

COMPETENCE : Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	QHSE	
équipements de protection individuelle et collective	• Les incendies • Les explosions	Le formateur à travers des exposés permettra aux apprenants d'avoir une vision juste des équipements de protection individuelle, leurs modes d'emplois, etc. L'apprenant s'exercera à travers des activités pratiques à manipuler ces équipements.
3.2 Identifier les normes de sécurité	• La délimitation de la zone sinistrée • Les équipements d'urgence • Les précautions utiles • Les soins de premier secours	
4. Intervenir en cas d'urgence		
4.1 Evaluer le niveau de gravité de la situation	• Les types de situation d'urgence • Les incendies • Les explosions	Le formateur à travers des exposés permettra aux apprenants d'évaluer le niveau des risques en cas d'urgence. L'apprenant développera des attitudes, aptitudes et présente la maîtrise de l'élément de compétence à travers des exercices pratiques.
4.2 Organiser l'intervention d'urgence	• La délimitation de la zone sinistrée • Les équipements d'urgence • Les précautions utiles • Les soins de premier secours	
5. Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles		
5.1 S'informer sur les maladies infectieuses	• Documents scientifiques • Les maladies infectieuses • Les risques • Les modes de transmission • Les moyens de prévention - Etc.	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé des maladies infectieuses, des risques et modes de transmission, etc. Motiver les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes.
6. Développer un comportement écologiquement responsable		

COMPETENCE : Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et l'environnement		
NUMERO : 04	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	QHSE	
6.1 Interpréter les fiches signalétiques	• Les bulletins météo, • Carte préventive des épidémies. • Liste des produits phytosanitaires homologués par le MINADER.	Par des exposés, à l'aide de documentation, de conférences, l'apprenant sera informé des fiches signalétiques, et des produits dangereux, etc. Il Motivera les apprenants à entreprendre les activités de recherche y afférentes. La manipulation des produits dangereux se fera sous contrôle du formateur.
6.2 Identifier les produits dangereux	• Le SIMDUT • Les normes environnementales • Les classes de produits dangereux • Les dangers des produits dangereux • Les moyens de prévention • Les gaz à effets de serre - Etc.	

COMPETENCE 05 : Exploiter les outils informatiques

COMPETENCE : Exploiter les outils informatiques		
NUMERO : 05	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Informatique	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Les apprentissages réalisés à l'intérieur de ce module devront permettre à l'apprenant de se familiariser avec l'ordinateur et son environnement. Les habiletés développées à utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur seront réinvesties dans d'autres compétences particulières notamment pour la rédaction de rapports et le calcul de paramètres techniques ou la lecture des panneaux de commande. L'apprenant devra être en mesure de différencier les ports série et parallèle de façon à pouvoir brancher des périphériques. Sa capacité à naviguer sur internet sera mise à profit pour la recherche de documentation technique relative aux autres compétences. En familiarisant l'apprenant à l'environnement d'un système d'exploitation, celui-ci sera plus apte à utiliser des logiciels spécialisés.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE. Etant donné que la maîtrise de cette compétence a une incidence sur l'acquisition de certaines compétences particulières du métier, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Préparer son poste de travail : 8h 2. Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation : 10h 3. Saisir des données : 8h 4. Monter une présentation : 8h 5. Naviguer sur Internet : 8h Evaluation : 3h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Préparer son poste de travail		
1.1 Reconnaître les composants d'un ordinateur	• Unité centrale et composants : microprocesseur, bloc mémoire, disque dur, cartes, lecteurs, etc. • Mémoires vive et morte. • Caractéristiques et fonctionnement du clavier, de la souris, du numériseur, du moniteur, de l'imprimante, du lecteur	Le formateur présentera aux apprenants un ordinateur complet et montrera à ces derniers comment connecter

COMPETENCE : Exploiter les outils informatiques		
NUMERO : 05	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Informatique	
	de disquettes, du lecteur de cédéroms, etc.	les périphériques, ainsi que leur installation. Après avoir fait des démonstrations, le formateur s'assurera que les apprenants par le biais d'exercices répétés maîtrisent l'exécution de ces opérations.
1.2 Reconnaître les ports de branchement des périphériques	• Localisation des ports de branchement des périphériques extérieurs standard et spécialisé • Consignes de sécurité • Fermeture de l'alimentation de l'ordinateur : • Risques pour la santé (chocs électriques) • Risques pour les appareils et les composants sous tension.	
2. Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation		
2.1 Utiliser un logiciel d'exploitation.	• Logiciel d'exploitation	Par des exercices répétés, le formateur montrera aux apprenants comment utiliser un logiciel d'exploitation, créer des dossiers, enregistrer et classer des fichiers
2.2 Créer des dossiers et classer des fichiers	• Structure hiérarchique d'un classement : dossiers, répertoires, sous-répertoires, fichiers etc... • Création de dossiers, répertoires et sous-répertoires. • Enregistrement de fichiers. • Mode d'accès, changement de nom, déplacement, copie et suppression, etc.	
2.3 Créer des copies de sécurité.	• Importance des copies de sécurité. • Appareils de sauvegarde, fonctionnement et caractéristiques : disque rigide, CD, clé USB etc.	

COMPETENCE : Exploiter les outils informatiques		
NUMERO : 05	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Informatique	
3. Saisir des données		
3.1 Utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur.	- Fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte - Caractéristique d'un tableur - Fonctions de base d'un tableur - Raccourcis clavier	Après avoir fait des démonstrations de saisie, de traitement de texte et un tableur, le formateur s'assurera que les apprenants, par le biais d'exercices répétés, maîtrisent l'exécution de ces opérations.
3.2 Sauvegarder et imprimer des documents.	- Procédure de sauvegarde de documents. - Identification de l'imprimante, nombre de copies, choix du format, etc. - Raccourcis clavier	
4. Monter une présentation		
4.1 Utiliser des logiciels de présentation de texte	- Fonctions de base de logiciel de présentation de texte : (Power point et Publisher) - Création de fichier et d'animations - Raccourcis clavier	Après avoir fait des démonstrations de saisie, de traitement de texte de présentation d'un texte, ou de réalisation de documents, le formateur s'assurera que les apprenants, par le biais d'exercices répétés, maîtrisent l'exécution de ces opérations.
4.2 Sauvegarder et imprimer des documents.	- Procédure de sauvegarde de documents. - Identification de l'imprimante, nombre de copies, choix du format, etc. - Raccourcis clavier	
5. Naviguer sur internet		
5.1 Connaître les différents moteurs de recherche.	- Caractéristiques d'un logiciel de navigation - Moteurs de recherche	Par un exposé, le formateur donnera aux apprenants les

COMPETENCE : Exploiter les outils informatiques		
NUMERO : 05	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Informatique	
	• Procédure de sauvegarde des informations trouvées.	différents moteurs de recherche tout en leur expliquant comment fonctionne le courrier électronique
5.2 Savoir utiliser le courrier électronique.	• Réception d'un message : ouverture, fichier attaché, etc. • Envoi d'un message • Gestion du carnet d'adresses • Archivage et gestion des courriels	

COMPETENCE 06 : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture

COMPETENCE : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture		
NUMERO : 06	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Mathématiques appliquées	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Dans un marché de plus en plus concurrentiel, l'arithmétique, la géométrie, et la trigonométrie appliquée à l'Agriculture sont des clés stratégiques des enjeux agro-industriels mais aussi un point de passage obligé dans la mise au point de nouvelles technologies, de résolutions des problèmes quotidiens et l'élaboration des nouveaux produits. Cette sixième compétence vise à mobiliser des connaissances techniques et scientifiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus des situations professionnelles ou issus de la vie courante et permettre à l'apprenant d'exercer en autonomie.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Utiliser les notions de base en Arithmétique dans l'agriculture : 12h 2. Utiliser les notions de géométrie dans l'agriculture :10h 3. Appliquer les notions de trigonométrie dans l'agriculture :10 h 4. : Appliquer les notions de statistique dans l'agriculture 10h Evaluation : 3h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activés d'enseignement et d'apprentissage
1. Utiliser les notions de base en Arithmétique dans l'agriculture		
1.1. Utiliser les tables de conversion.	• Repérage des chiffres des unités du nombre à convertir • Utilisation d'un tableau de conversion • Utilisation du Système international • Utilisation de la calculatrice scientifique	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à convertir les données. A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à convertir les données individuellement.
1.2. Déterminer les unités de mesure	• Rappel sur les unités de mesures • Système international • Unités sous forme décimale et fractionnaire	

COMPETENCE : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture		
NUMERO : 06	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Mathématiques appliquées	
	• Mesures des longueurs, masses, durées, aires, volumes • Utilisation de la calculatrice scientifique	
1.3. Résoudre les problèmes de situation additive	• Opération d'addition • Opération de soustraction • Opération de division • Opération de multiplication	A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à effectuer les opérations d'addition, de soustraction, de division et de multiplication.
1.4. Utiliser les nombres décimaux et des entiers naturels	• Nombre entier • Nombres décimaux • Ecriture de nombres dans un tableau • Décomposition d'un nombre décimal	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à utiliser les nombres décimaux et les entiers naturels.
1.5. Manipuler les fractions et les proportionnalités	• Addition des fractions • Réduction au même dénominateur • Produits de fraction • Suites proportionnelles • Produits en croix • Pourcentages • . Calcul du pourcentage	A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à effectuer les opérations de situation de proportionnalité et de fraction.
1.6. Utiliser la calculatrice.	• Définition de la calculatrice • Caractéristiques et fonctions d'une calculatrice • Touches particulière	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à caractériser et utiliser toutes les fonctions d'une calculatrice.
2. Utiliser les notions de géométrie dans l'agriculture		

COMPETENCE : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture		
NUMERO : 06	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Mathématiques appliquées	
2.2 Construction précise des figures géométriques simples (cercle, triangle, carré, parallélogramme, trapèze, quadrilatères etc ...)	• Equation de droite passant par deux points • Intersections de droites et systèmes d'équations • Droites perpendiculaires • Droites parallèles • Tracé de droite;	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à écrire l'équation d'une droite, Construire les figures géométriques simples, Caractériser les droites et plans dans l'espace. Pendant les explications, l'apprenant suit les explications, prend note puis applique les exemples donnés par le formateur
2.4. Construction judicieuse des droites remarquables des triangles	• Construction du cercle - Diamètre - Corde • Triangle et ses droites remarquables • Parallélogramme • Trapèze • Quadrilatères, cône • Calcul des surfaces et volumes des figures géométriques simples	
2.5. Calcul précis des surfaces et volumes		A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à écrire l'équation d'une droite, Construire les figures géométriques simples, Caractériser les droites et plans dans l'espace. Pendant les explications, l'apprenant suit les explications, prend note puis applique les exemples donnés par le formateur
3.Appliquer les notions de trigonométrie dans l'agriculture		
3.1. Détermination précise des angles	• Cosinus, sinus, tangente d'un angle aigu • Formules et relation trigonométriques • Utilisation de la calculatrice	A travers des exemples, le formateur amènera l'apprenant à résoudre des problèmes de trigonométrie et Calculer des dimensions. Pendant les explications, l'apprenant suit les explications, prend note puis applique les exemples donnés par le formateur.
3.2. Utilisation judicieuse des formules trigonométriques	• Appliquer les identités remarquables • Applications des théorèmes	
3.3. Calcul correcte des	• Application des formules de calculs de	

COMPETENCE : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture		
NUMERO : 06	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Mathématiques appliquées	
dimensions	dimensions des figures géométriques • Utilisation d'une calculatrice scientifique	
4. Résoudre les problèmes de statistiques appliqués à l'agriculture		
4.1. Calcul correcte du cout de production;	• Calcul des écartements ; • Calcul des densités ; • Calcul des lignes des semis ; • Calcul des intervalles. • Calcul du nombre de jalons ; • Calcul du nombre d'hommes par jour de travail	A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à effectuer les opérations de situation additive, calculer les nombres décimaux et entiers naturels, résoudre les problèmes de puissance, de fraction, de proportionnalité, calculer les écarts.
4.2. Calcul correcte du rendement	• Définition des termes suivants ; production, surface, rendement ; • Calcul des productions ; • Calcul des surfaces ; • Calcul des rendements (minimum, moyen, maximum)	
4.3. Calcul correcte des opérations techniques	• Calcul des écartements ; • Calcul des densités ; • Calcul des lignes des semis ; • Calcul des intervalles. • Calcul du nombre de jalons ; • Calcul du nombre d'hommes par jour de travail.	A l'aide des exercices d'applications, les apprenants seront invités à effectuer les opérations de situation additive, calculer les nombres décimaux et entiers naturels, résoudre les problèmes de puissance, de fraction, de proportionnalité, calculer les écarts.

COMPETENCE 07: Utiliser les connaissances générales en agriculture

COMPETENCE : Utiliser les connaissances générales en agriculture.		
Numéro : 07	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Introduction à l'agriculture générale	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Cette compétence, dans le processus de formation, arrives en 7 ^e position sur les dix-huit compétences du Référentiel de Formation d'ouvrier qualifié producteur des céréales. Elle est mobilisée lors de la mise en œuvre des compétences 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, et 18 ainsi que dans pratiquement toutes les activités de la production des céréales. On la retrouve également dans toutes les situations de vie individuelle ou professionnelle.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE Il est suggéré de repartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Utiliser les notions de base en agriculture 8h 2. Utiliser les notions de système de culture 10h 3. Utiliser les notions de base de la morphologie et de la physiologie des végétaux 10h. Evaluation : 3h Par ailleurs en ce qui concerne l'ordre d'acquisition des éléments de la compétence, les apprentissages liés aux éléments 3 et 6 pourraient être faits dans l'ordre présenté ou être intervertis.		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Utiliser les notions de base en agriculture		
1.1 Définir les concepts agricoles	• Agriculture, • Agriculture intensive ; • Agriculture extensive ; • Agriculture itinérante sur brûlis ; • Agriculture de subsistance • Agriculture industrielle • Agriculture biologique • Système de culture • Système de production	A l'aide de la documentation disponible, le formateur montrera aux apprenants l'utilisation des connaissances générale de base pour la pratique de l'agriculture

COMPETENCE : Utiliser les connaissances générales en agriculture.		
Numéro : 07	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Introduction à l'agriculture générale	
1.2. caractériser les types d'agricultures	• Caractérisation de l'Agriculture intensive ; • Caractérisation de L'Agriculture extensive ; • Caractérisation de L'Agriculture itinérante sur brûlis • Caractérisation de l'Agriculture de subsistance • Caractérisation de l'Agriculture industrielle • Caractérisation de l'Agriculture biologique	
1.3. Identifier les zones agro écologiques	• Caractérisation de la végétation ; • Caractérisation des saisons ; • Caractérisation des cultures dominantes ; • Elaboration de la carte des zones agroécologiques ;	A l'aide de la documentation disponible, le formateur montrera aux apprenants l'utilisation des connaissances écologique de base pour la pratique de l'agriculture
2. Utiliser les notions de système de culture		
2.1. Identifier les systèmes de production	• Caractérisation des terres agricoles ; • Caractérisation des équipements ; • Caractérisation des ressources humaines ; • Caractérisation des ressources financières ; • Caractérisation de la distribution des cultures dans le temps et l'espace	A l'aide de la documentation disponible et de la projection des vidéos, le formateur présentera en expliquant aux apprenants les différents situation et raisonnement pour identifier un système de culture et un système de production.
2.2. Choisir et utiliser les fertilisants	• Définition des matières fertilisantes ; • Enumération des matières fertilisantes ; • Avantages des matières fertilisantes ; • Inconvénients des matières fertilisantes ; • Les modes d'utilisation des matières fertilisantes.	A l'aide de la documentation disponible et de la projection des vidéos, le formateur présentera en expliquant aux apprenants les différentes matières fertilisants et les situations de leurs utilisations.

COMPETENCE : Utiliser les connaissances générales en agriculture.		
Numéro : 07	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Introduction à l'agriculture générale	
2.3. Identifier les liens entre les productions végétales et les productions animales	• Caractérisation de l'agropastoral ; • Avantages et inconvénients de l'agropastoral • Conflit agropastoral.	A l'aide de la documentation disponible et de la projection des vidéos, le formateur présentera en expliquant aux apprenants les différents situation et raisonnement pour identifier un système de culture et un système de production
3.Utiliser les notions de base de la morphologie et de la physiologie des végétaux		
3.1 Décrire la morphologie des végétaux	• Description des différentes parties de la plante (feuilles, fleurs, fruits ; tiges ; racine) ; • Rôles des différentes parties de la plante.	A l'aide de la documentation disponible et de la projection des vidéos, le formateur présentera en expliquant aux apprenants les différentes situations de croissance et développement des cultures.
3.2. Décrire la physiologie des végétaux	• Définition de la physiologie végétale • Nutrition des végétaux par les feuilles • Nutrition des végétaux par les racines • Caractérisation des notions de germination, de croissance et de développement des végétaux	

COMPETENCE 08 : Commercialiser les produits.

COMPETENCE: Commercialiser les produits		
NUMERO : 08	DUREE D’APPRENTISSAGE/D’EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Commercialisation	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE		
Cette compétence, dans le processus de formation, arrive en 8 ^e position sur les dix-huit (18) compétences du référentiel de formation. Elle est mobilisée lors de la mise en Œuvre des compétences générales.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE		
Il est suggéré de répartir le temps d’apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Identifier les zones de grande consommation des produits : 8h 2. Identifier les potentiels clients 10h 3. Négocier les prix de vente :10h Evaluation : 2h		
Il est suggéré de respecter l’ordre des éléments, tel que décrit dans le référentiel de formation.		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d’enseignement et d’apprentissage
1. Identifier les zones de grande consommation des produits		
1.1. Identifier les marchés	Caractérisation des marchés locaux Caractérisation des marchés saisonniers Caractérisation des marchés régionaux Caractérisation des marchés internationaux	A l’aide d’une mise en situation, le formateur amènera l’apprenant à Interpréter les différents caractéristiques des marchés. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.

COMPETENCE: Commercialiser les produits		
NUMERO : 08	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Commercialisation	
1.2. Identifier la méthode marketing	• Caractérisation du pool marketing • Caractérisation du push marketing	A l'aide d'une étude de cas et des exposés, le formateur amènera l'apprenant à comprendre les différentes techniques de marketing. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur
2. Identifier les potentiels clients		
2.1 Choisir les partenaires d'affaires	• Identification des grossistes ; • Identification des détaillants ; • Identification des démarcheurs ; • Identifier les transporteurs ;	A l'aide des documents existants ou des exercices pratiques, le formateur amènera l'apprenant à négocier un partenariat gagnant gagnant.
2.1. Elaborer les contrats de partenariat	• Identification des modalités du contrat ; • Identification de toutes les parties prenantes ; • Rédaction du contrat.	Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur.
3. Négocier les prix de vente		
3.1. Identifier les types de vente	• Les ventes bord champ ; • Ventes en ligne ; • Vente à la sauvette ; • Vente groupée ;	A l'aide des documents existants ou des exercices pratiques, le formateur amènera l'apprenant à utiliser la grille des prix.
3.2. Interpréter la grille des prix de vente	• Identification de toutes les grilles de prix dans chaque secteur ; • Identification des marges ;	Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur

COMPETENCE: Commercialiser les produits		
NUMERO : 08	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Commercialisation	
3.3. Calculer le coût de rendement économique	• Détermination des coûts de production ; • Détermination des coûts de transport ; • Détermination du coût de la manutention ; • Identification du coût de stockage ; • Détermination du cout total ; • Détermination de la recette • Détermination de la marge brute	

COMPETENCE 09: Choisir le site

COMPETENCE : Choisir le site		
NUMERO : 09	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :56 h/04h	
MODULE ASSOCIE	Choix du site	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Ce module de compétence permet à l'apprenant de choisir les parcelles à exploiter. Elle est acquise un peu après le début du programme de formation, pour permettre aux apprenants d'acquérir des notions devant être utilisées lors de l'acquisition des compétences particulières.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE. Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maitrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Déterminer les sites ; 20h 2. Déterminer les indicateurs de la fertilité des sols ; 20h 3. Vérifier l'accessibilité des sites et la disponibilité en eau ; 16h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Déterminer les sites		
1.1. Identifier le relief;	• Caracterisation des montagnes ; • Caracterisation des plaines ; • Caracterisation des plateaux ; • Caracterisation des vallées; .	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les notions de base sur le relief et ses caractéristiques, les terres arables. L'apprenant, par le biais d'exercices, développe sa capacité de recherche et d'exploitation d'informations pertinentes et devant ses pairs il expose le résultat de ses travaux d'apprentissage. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
1.2. Délimiter la surface cultivable	• Délimitation des bordures ; • Délimitation des parcelles cultivables	
2.Déterminer les indicateurs de la fertilité des sols		

2.1 . Identifier la couleur du sol;	• Identification des sols noirs ; • Identification des sols bruns ; • Identification des sols rouges.	Par l'entremise d'exposé, le formateur présente aux apprenants les techniques de la fertilité d'un sol à partir de sa couleur, de sa végétation, . L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des documents et en faire une exploitation et devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
2.2 Interpréter la végétation spontanée;	• Caractérisation des végétaux indicateurs de l'acidité du sol ; • Caractérisation des végétaux responsable d'apport de l'azote ; • Caractérisation des espèces qui améliorent les propriétés physiques du sol	
2.3 Identifier les zones marécageuses	• Caractérisation des sols hydromorphes permanents ; • Caractérisation des sols hydromorphes semi-permanents ; • Caractérisation des sols hydromorphes saisonniers ;	Par l'entremise d'exposé, le formateur présente aux apprenants les techniques d'identification des zones marécageuses et inondées. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des documents et en faire une exploitation et devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
2.4 Identifier les précédents culturales	• Enumération des avantages des précédents culturaux • Enumération des inconvénients des précédents cultures	Par l'entremise d'exposé, le formateur présente aux apprenants les techniques d'identification des précédentes culturales, leur avantage et leur inconvénient. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des documents et en faire une exploitation et devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux.
3. Vérifier l'accessibilité des sites et la disponibilité en eau		
3.3. Localiser la géographie du site	• Identification des divisions administratives ; • Identification des divisions socio culturelles et culturelles	Par l'entremise d'exposé, le formateur présente aux apprenants les techniques de localisation géographiques d'un site en évaluant le niveau de sécurité du site et sa proximité en eau.

3.4. Évaluer le niveau de sécurité du site	• Détermination de la proximité des zones de pâturage ; • Identification des corridors des animaux sauvages ; • Détermination de la proximité des habitations.	L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des documents et en faire une exploitation et devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux.
3.2 Vérifier la disponibilité des points d'eau	• Détermination des points d'eaux permanents ; • Détermination des points d'eau semi-permanents ; • Détermination des points saisonniers	

COMPETENCE 10 : Aménager les sites de production

COMPETENCE : Aménager les sites de production		
NUMERO: 10	DUREE D’APPRENTISSAGE/D’EVALUATION :56 h/04h	
MODULE ASSOCIE	AMENAGEMENT DES SITES DE PRODUCTION	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Ce module de compétence permet à l’apprenant de maîtriser les techniques d’aménagement des sites de production. Elle est acquise un peu après le début du programme de formation, pour permettre aux apprenants d’acquérir des notions devant être utilisées lors de l’acquisition des compétences particulières.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE. Etant donné que la maîtrise de cette compétence a un rôle important dans la maîtrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d’apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Préparer les sols :16 h 2. Installer les systèmes d’irrigation et de drainage 20 h 3. Amender le sol 20 h Evaluation: 4 h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d’enseignement et d’apprentissage
1 Préparer les sols		
1.1. Défricher la parcelle;	• Défrichage manuel; • Défrichage chimique ; • Défrichage mécanique ;	Par l'entremise d’exposés et/ou d’études de cas, le formateur présente aux apprenants les notions de base sur le défrichage et sur le

		laboure des sols .
1.2. Labourer le sol ;	• Laboure manuel • Laboure mécanisé ; • Pulvérisation des mottes de terre ; • Le billonnage	L'apprenant, par le biais d'exercices, développe sa capacité de recherche et d'exploitation d'informations pertinentes et devant ses pairs il expose le résultat de ses travaux d'apprentissage. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
2. Installer les systèmes d'irrigation et de drainage		
2.1 choisir les types d'irrigation	• Définition d'irrigation • Caractérisation des types d'irrigation	Par l'entremise d'exposé, le formateur présente aux apprenants les techniques de choix des systèmes d'irrigation et drainage . L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des documents et en faire une exploitation et devant ses pairs, présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
2.2 Choisir le matériel utilisé	• Caractérisation des motopompes ; • Caractérisation de la tuyauterie ; • Caractérisation des arrosoirs ; • Caractérisation des réservoirs d'eau ; • Outils et instruments de mesure	
2.3 apporter l'eau ;	• Caractérisation de la source d'eau ; • Détermination des fréquences et débits d'apport d'eau	
2.3. Évacuer les excès d'eau	• Définitions du drainage • Types de drainage ; • Avantages et inconvénients du drainage.	
3. Amender le sol		

3.1. Choisir le type d'amendement	• Définition de l'amendement ; • Les types d'amendement ; • Rôles des amendements dans le sol ; • Avantages et inconvénients.	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les différentes techniques pour améliorer les propriétés physique, chimiques et biologiques du sol. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à lire des documents et en faire une exploitation et à déterminer les différentes techniques d'amendement du sol, et devant ses pairs présente le résultat de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
3.2. Choisir le mode d'épandage	• Épandage en ligne ; • Épandage à la volée ; • épandage en couronne ;	
3.3 Déterminer la quantité d'amendement par unité de surface ;	• Calcul de la quantité d'amendement total de sa surface cultivable • Calcul de la quantité d'amendement par ligne ou par casier. • Calcul de la quantité d'amendement par plant	

COMPETENCE 11: Utiliser le machinisme agricole

COMPETENCE : Utiliser le machinisme agricole		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :28 heures/2 heures	
MODULE ASSOCIE	MACHINISME AGRICOLE	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Ce module de compétence particulière permet à l'apprenant de s'assurer de la bonne marche des appareils, de les calibrer, d'organiser et évaluer la maintenance de ces appareils. Elle est acquise en milieu du programme de formation, après toutes les compétences générales.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE. Etant donné que la maîtrise de cette compétence joue un rôle important dans la maîtrise du programme, Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. S'assurer de la bonne marche des équipements : 8 h 2. Calibrer les équipements : 10h 3. Organiser et évaluer la maintenance des équipements : 10h Evaluation : 2 h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. S'assurer de la bonne marche des équipements		
1.1. Mise en marche des équipements	• Identification des équipements ; • Caractérisation des équipements ; • Choix des équipements en fonction des types d'opérations ; • Utilisation des équipements	Le formateur à partir d'un exposé et ou de la mise en situation présente les différentes machines ainsi que leurs caractéristiques aux apprenants. Par le biais d'exercices et de simulation, l'apprenant développe sa capacité à identifier et à faire fonctionner une machine-outil. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.

COMPETENCE : Utiliser le machinisme agricole		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :28 heures/2 heures	
MODULE ASSOCIE	MACHINISME AGRICOLE	
1.2. Interprétation minutieuse de la notice d'utilisation	• Consignes du fabricant • Notices d'utilisation et de sécurité	Par l'entremise d'exposés et/ou des exemples, le formateur présente aux apprenants les types de matériel, supports et produits. L'apprenant, par le biais de recherche et de questions posées développe sa capacité à reconnaître les différents types de matériel, de support et de produit. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
2. Calibrer les équipements		
2.1. Installation précise des équipements	• Evaluation de la sensibilité • Evaluation de l'Exactitude et précision • Evaluation des règles d'emploi	Le formateur qui utilise les instructions sur le fonctionnement des équipements, permet à l'apprenant d'interpréter le manuel d'utilisation d'un équipement.
2.2. Maintien du bon fonctionnement des équipements	• Respect du cahier de charge ; • Respect de la fréquence d'entretien ; • Elaboration de la formule d'aliments pour les animaux de trait	

COMPETENCE : Utiliser le machinisme agricole		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :28 heures/2 heures	
MODULE ASSOCIE	MACHINISME AGRICOLE	
2.3 Mesure de la fiabilité des appareils	• Equipement de protection individuelle ; • Equipement de protection collective ; • Système antiflamme ; • Rangement de l'équipement ; • Isolation des produits toxiques	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants le Respect des règles sécurité et d'ergonomie des équipements. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à maîtriser les règles sécurité et d'ergonomie. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages
3. Organiser et évaluer la maintenance des appareils		
3.1. Vérification périodique des appareils ;	• Fiche d'utilisation / fiche de suivi du fonctionnement d'un appareil • Liste des tâches effectuées par les appareils • Liste des dysfonctionnements observés	Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur initie les apprenants à la confection et au remplissage des fiches d'utilisation des appareils techniques. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur
3.2. Identification et détection des signes d'anomalies et des pannes ;	• Types de maintenance • Planification de la maintenance • Fiche de suivi des activités de maintenance	A partir des consignes reçues du formateur, l'apprenant établit le listing des tâches de maintenance nécessaire pour le suivi de fonctionnement d'un appareil
3.3. Respect correct des programmes de maintenance	• Types de maintenance • Planification de la maintenance • Fiche de suivi des activités de maintenance	Par l'entremise des exercices et exemples en situation professionnelle, le formateur initie les apprenants à la confection et au remplissage des fiches d'utilisation des appareils techniques. Pendant les explications, les apprenants prennent

COMPETENCE : Utiliser le machinisme agricole		
NUMERO : 11	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION :28 heures/2 heures	
MODULE ASSOCIE	MACHINISME AGRICOLE	
3.4. Détermination de la Fréquence de réparation des appareils		notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur

COMPETENCE 12 : Mettre en place la production

COMPETENCE Mettre en place la production		
NUMMERO :13	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 112heures/ 8h	
MODULE ASSOCIE		
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE La mise en place de la production regroupe les étapes du choix des semences jusqu'à l'ensemencement en passant par le piquetage, la mise en place des pépinières, la construction des billons et casiers. A cet effet, il est important de montrer les types d'association et les techniques de semis.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE Il est suggéré de repartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Caractériser les semences :20 h 2. Caractériser les types d'extrants : 20 h 3. Caractériser les systèmes culturaux : 36 h 4. Caractériser les techniques de culture :36h Evaluation : 8h Par ailleurs en ce qui concerne l'ordre d'acquisition des éléments de la compétence, les apprentissages liés aux éléments 12 et 13 pourraient être faits dans l'ordre présenté ou être intervertis. Les apprentissages liés aux éléments 14 doivent obligatoirement être réalisés après.		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Caractériser les semences		
1.1. Déterminer les qualités d'une bonne semence	• Détermination de la teneur en eau des semences ; • Détermination du taux de germination ; • Détermination des caractéristiques physiques d'une bonne semence	

1.2. Identifier la variété de la semence	• Caractérisation des variétés hybrides ; • Caractérisation des variétés composites ; • Caractérisation des variétés tout venant ; • Avantages et inconvénients de chaque variété ; • Choix raisonné des variétés en fonction des objectifs de production,	A l'aide des documents existants ou des exercices pratiques, le formateur amènera l'apprenant à identifier et caractériser les différentes variétés, de semences. Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur du groupe, participe à la mise en commun en plénière, participe aux synthèses, note la synthèse.
1.3 Identifier le type de semence	• Caractérisation des semences issues de la sélection massale ; • Caractérisation des semences améliorées ; • Caractérisation des semences hybrides ; • Caractérisation des semences paysannes	
1.4. Identifier le mode de traitement des semences	• Caractérisation des produits de traitement ; • Détermination des Techniques de traitement ; • Conditionnement et conservation des semences	
2. Caractériser les types d'extrants		
2.1. Identifier les types d'extrants	• Extrants de riz ; • Extrants de maïs ; • Extrants de sorgho	A l'aide des documents existants ou des exercices pratiques, le formateur amènera l'apprenant à identifier les types d'extrants et leur mode d'élaboration Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur
2.2. Élaborer la procédure d'obtention d'extrants	• Broyage des tiges ; • Egrainage ; • Battage des panicules ; • Minéralisation des tiges et feuilles ;	
2.3. Utiliser les extrants	• Consommation ; • Commercialisation ; • Construction ; • Fabrication des ingrédients	

3.Caractériser les systèmes cultureux		
Identifier la nature de la culture	• Caractérisation du maïs ; • Caractérisation du riz pluvial ; • Caractérisation du riz inondé ; • Caractérisation du riz irrigué ; • Caractérisation du sorgho pluvial ; • Caractérisation du sorgho de décrû	A l'aide des documents existants ou des exercices pratiques, le formateur amènera l'apprenant à identifier la nature de la culture et le mode de conduite Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur
Identifier le mode d'agencement des plants	• Caractérisation des monocultures ; • Caractérisation des polycultures ; • Caractérisation des types d'association ; • Caractérisation des rotations des cultures ; • Caractérisation des assolements	
4. Caractériser les techniques de semis		
Identifier le mode des semis	• Définition et caractérisation des semis à la volée ; • Définition et caractérisation des semis en poquet ; • Définition et caractérisation des semis en repiquage ; • Définition et caractérisation des semis en ligne	A l'aide des documents existants ou des exercices pratiques, le formateur amènera l'apprenant à identifier les modes de semis, d'agencement des plants, et de détermination de la densité des semis Pendant les explications, les apprenants prennent notes, posent des questions et appliquent les exercices et exemples données par le formateur
Déterminer la densité des semis	• Détermination de la surface de semis ; • Détermination du nombre de grain par trouaison ; • Détermination des écartements ; • Calcul de la quantité des semences	

COMPETENCE 13 : Suivre la production

COMPETENCE : Suivre la production		
NUMERO : 13	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la production	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Cette compétence, permet à l'apprenant d'acquérir les habilités nécessaires à la maîtrise des techniques d'entretien des cultures en vue d'avoir une meilleure production. La compétence sur le suivi de la production vise à rendre les apprenants capables de : • Effectuer le désherbage. • Effectuer les traitements préventifs et curatifs contre les maladies et les ravageurs ; • Effectuer la fertilisation • Effectuer les irrigations Cette compétence s'acquiert avant d'entamer en fin de la formation.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE En ce qui concerne le temps alloué à l'apprentissage, il est suggéré de le répartir selon les proportions suivantes : • Effectuer le désherbage : 20h ; • Effectuer les traitements préventifs et curatifs contre les maladies et les ravageurs :36 h ; • Effectuer la fertilisation :36 h ; • Effectuer les irrigations 20 h Evaluation : 8h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Effectuer le désherbage.		

COMPETENCE : Suivre la production		
NUMERO : 13	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la production	
1.1. Choisir la méthode de désherbage ;	• Caractérisation du désherbage manuel ; • Caractérisation du désherbage chimique • Caractérisation du désherbage biologique ; • Caractérisation du désherbage mécanique	Par l'entremise d'exposés et/ou des exemples, le formateur présente aux apprenants les méthodes de désherbage et le matériel utilisé. L'apprenant, par le biais de recherche et de questions développe sa capacité à reconnaître les différentes méthodes de désherbage et le types de matériel approprié. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
1.2 Choisir le matériel de désherbage	• Les outils manuels ; • Les herbicides ; • Les animaux ; • Les débroussailleuses ;	
2. Effectuer les traitements préventifs et curatifs contre les maladies et les ravageurs		
2.1. Caractériser les maladies et les ravageurs	• Caractérisation des maladies fongiques ; • Caractérisation des maladies bactériennes ; • Caractérisation des viroses ; • Caractérisation des chloroses et nécroses ; • Caractérisation des maladies causées par les nématodes ; • Caractérisation des dégâts causées par les insectes et animaux	Par l'entremise d'exposés et/ou de la mise e situation professionnelle, le formateur présente aux apprenants les types de maladies et et les ravageurs. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à maitriser les caractéristiques des maladies et des ravageurs Selon le respect du cahier de charge. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.

COMPETENCE : Suivre la production		
NUMERO : 13	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la production	
2.2 Caractériser les produits phytosanitaires	• Caractérisation des fongicides ; • Caractérisation des herbicides ; • Caractérisation des insecticides ; • Caractérisation des nématicides ; • Caractérisation des raticides ;	Par l'entremise d'exposés et/ou de la mise e situation professionnelle, le formateur présente aux apprenants les caractéristiques des produits phytosanitaires les et les techniques appropriées de lutttes contre les pestes;
2.3. Utiliser les techniques appropriées de lutttes contre les pestes	• Caractérisation des lutttes chimiques ; • Caractérisation des lutttes biologiques ; • Caractérisation des lutttes intégrées ; • Caractérisation des lutttes mécaniques (épouvantaille)	· L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à maitriser les caractéristiques des maladies et des ravageurs selon le respect du cahier de charge. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
3. Effectuer la fertilisation		
3.1. Caractériser les engrais	• Caractérisation des engrais chimiques ; • Caractérisation des engrais biologiques ;	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les caractéristiques des engrais et leur formulation

COMPETENCE : Suivre la production		
NUMERO : 13	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 84 heures/06 heures	
MODULE ASSOCIE	Suivi de la production	
3.2 Formuler les engrais	• Caractérisation des macroéléments ; • Caractérisation des microéléments ; • Détermination de la quantité des nutriments dans un sac de 100kg ; • Caractérisation des engrais simples ; • Caractérisation des engrais composés ; • Caractérisation des besoins en éléments nutritifs ;	pour la fertilisation des sols. L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à caractériser les engrais et leur formulation pour la fertilisation du sol, et devant ses pairs, présente les résultats de ses travaux. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.
3.3. Utiliser les techniques appropriées d'apports en éléments nutritifs	• Epandage en couronne ; • Epandage en ligne ; • Engrais de fonds ; • Pulvérisation ; • Irrigation	
4.Effectuer les irrigations		
4.1 Caractériser les systèmes d'irrigation ;	• Système d'irrigation manuel ; • Système d'irrigation mécanisé ; • Système d'irrigation par gravité ; • Système d'irrigation automatisé ;	Le formateur à travers des exposés permettra aux apprenants de maitriser les systèmes d'irrigation et leur installation
4.2 Installer les systèmes d'irrigation	• Qualité du matériel et équipement ; • Cout d'installation ; • Procédés de fonctionnement ; • Dimensionnement du matériel et équipement ; • Programmation du matériel et équipement ;	L'apprenant s'exerce à travers des activités pratiques à effectuer les travaux d'irrigation

COMPETENCE 14: Récolter les produits de la récolte**COMPETENCE : Récolter les produits de la récolte****NUMERO : 14****DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42 heures/3 heures****MODULE ASSOCIE****Récolte****FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE**

Cette compétence générale, permet à l'apprenant d'acquérir les habilités à récolter. Par cette compétence, l'apprenant sera amené à utiliser les techniques et matériels de récolte maîtriser les différents moyens d'évacuation des produits.

Cette compétence s'acquiert en fin de la formation. Il est indispensable que l'apprenant maîtrise toutes les autres techniques entre autres la mise en place et le suivi de la production. Cette phase n'intervient qu'après toutes les autres compétences.

DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE

1. Utiliser les techniques de récolte : 17 h
2. Utiliser le matériel de récolte : 15h
3. Identifier les moyens d'évacuation des produits : 10 h

Evaluation : 3 heures

Savoirs liés à la compétence**Balises/Eléments de contenu****Activités d'enseignement et d'apprentissage****1. Utiliser les techniques de récolte**

1.1. Caractériser les techniques de récolte

- Récolte manuelle ;
- Récolte mécanisée ;

Le formateur amène les apprenants à identifier et à utiliser les techniques de récolte ;

1.2. Appliquer les techniques de récolte

- Choix de la technique appropriée ;
- Qualité de la main d'œuvre ;

Les apprenants consolident les acquis de l'apprentissage en travaillant sur des exercices donnés par le formateur.

2 : Utiliser le matériel de récolte

2.1. Identifier le matériel de récolte

- La faucille ;
- La moissonneuse batteuse ;
- La machette ;

A partir des exposés et des exemples concrets, le formateur amène les apprenants à identifier le matériel de récolte.
Les apprenants consolident les acquis de l'apprentissage en

COMPETENCE : Récolter les produits de la récolte		
NUMERO : 14	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42 heures/3 heures	
MODULE ASSOCIE	Récolte	
	• des paniers ; • des cuvettes ;	travaillant sur des exercices donnés par le formateur.
2.2. Utiliser le matériel;	• La faucille ; • La moissonneuse batteuse ; • la machette ; • des paniers ; • des cuvettes ;	
3. Identifier les moyens d'évacuation des produits		
3.1. Choisir le moyen de transport des récoltes	• Marche à pied ; • Animaux de trait ; • Matériel motorisé ;	Par l'entremise d'exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les choix de moyen de transport et d'évacuation des produits.
3.2. Déterminer les voies d'évacuation des récoltes	• Caractérisation des voies terrestres ; • Caractérisation des voies maritimes	L'apprenant, par le biais d'exercices développe sa capacité à choisir les options adaptées à son environnement de travail. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.

COMPETENCE 15: Conditionner et conserver les produits

COMPETENCE : Conditionner et conserver les produits

NUMERO : 15

DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 54 heures/6 heures

MODULE ASSOCIE

Conditionnement et conservation des produits de la récolte

FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE

Cette compétence permet à l'apprenant d'acquérir les habilités à conditionner et à conserver les produits. Par cette compétence, l'apprenant sera amené à Choisir la méthode de conservation, les techniques de conditionnement et l'emballage pour le conditionnement.

Cette compétence s'acquiert en fin de la formation. Il est indispensable que l'apprenant maîtrise toutes les autres techniques entre autres la mise en place et le suivi de la production. Cette phase n'intervient qu'après toutes les autres compétences.

DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE

1. Choisir la méthode de conservation 20 h
2. Choisir les techniques de conditionnement : 20 h
3. Choisir l'emballage pour le conditionnement : 14h

Evaluation : 6 heures

Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Choisir la méthode de conservation		
1.1. Identifier les méthodes de conservation;	• Conservation par séchage ; • Conservation par le froid ; • Conservation par appertisation	Le formateur amène les apprenants à identifier et à utiliser les méthodes de conservation ;
1.2. Appliquer les techniques de conditionnement ;	• Pratique du séchage ; • Application du froid ; • Pratique par appertisation	Les apprenants consolident les acquis de l'apprentissage en travaillant sur des exercices donnés par le formateur.
1.3. Identifier la nature du produit à conserver ;	• Le riz ; • Le maïs ; • Le sorgho ; • Le blé	

COMPETENCE : Conditionner et conserver les produits		
NUMERO : 15	DUREE D’APPRENTISSAGE/D’EVALUATION : 54 heures/6 heures	
MODULE ASSOCIE	Conditionnement et conservation des produits de la récolte	
2 : Choisir les techniques de conditionnement		
2.1. Identifier les techniques de conditionnement	• Conditionnement sous vide ; • Conditionnement par emballage ; • Conditionnement par verre • Conditionnement par le métal ;	A partir des exposés et des exemples concrets, le formateur amène les apprenants à choisir les techniques de conditionnement. Les apprenants consolident les acquis de l’apprentissage en travaillant sur des exercices donnés par le formateur.
2.2. Identifier les avantages et inconvénients ;	• Produits, • Méthodes, • Emballages ;	
2.3. Identifier la nature du produit à conditionner	• Le riz ; • Le maïs ; • Le sorgho ; • Le blé	
3.Choisir l’emballage pour le conditionnement		
3.1. Identifier le type d’emballage ;	• Primaire ; • Secondaire ; • Tertiaire ;	Par l'entremise d’exposés et/ou d'études de cas, le formateur présente aux apprenants les choix d’utilisation des emballages
3.2. Utilisation de chaque type d’emballage	• Technique d’emballage Primaire ; • Technique d’emballage Secondaire ; • Technique d’emballage Tertiaire	L’apprenant, par le biais d’exercices développe sa capacité à choisir les options adaptées à son environnement de travail. Le formateur encadre les activités des apprenants afin d'assurer l'intégration des apprentissages.

COMPÉTENCE 16 : Respecter la législation du travail

COMPÉTENCE : Respecter la législation du travail		
NUMÉRO : 16	DURÉE D'APPRENTISSAGE : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Législation du travail	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPÉTENCE Cette compétence est acquise vers la fin du programme en vue de permettre à l'apprenant de de bien s'insérer dans le milieu professionnel. L'apprenant dot acquérir cette compétence en prévision des activités de formation et d'apprentissage réalisées dans le cadre du programme de formation Pour cette raison l'apprenant doit apprendre à : • Adopter des comportements et des méthodes de travail; • Connaître les textes de référence liés à la législation de travail; • Appliquer la convention collective liée au métier ; • Connaître les droits et obligations ; • Connaître les types de Contrat de travail (exécution et suspension de contrat); • Appliquer le Code de travail.		
DÉMARCHE PARTICULIÈRE À LA COMPÉTENCE Compte tenu de l'importance des apprentissages de cette compétence, il est recommandé d'en renforcer les composantes par l'entremise des autres compétences qui y sont associées. C'est par l'entremise d'activités répétées que les éléments de la compétence seront mieux maitrisés. Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Appliquer les Textes de référence liés à la législation de travail. : 5h 2. Appliquer la convention collective appliquée au métier :8h 3. Connaître les types de Contrat de travail (exécution et suspension) :10h 4. Appliquer le Code de travail: :5h Évaluation : 2h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Appliquer les Textes de référence liés à la législation de travail		

COMPÉTENCE : Respecter la législation du travail		
NUMÉRO : 16	DURÉE D'APPRENTISSAGE : 28heures/ 2h	
MODULE ASSOCIE	Législation du travail	
1.1 Appliquer différents types d'unités du système international	○ Unités du système international ○ Normes	À partir de matériel de référence et catalogues l'apprenant pourra apprendre les Techniques usuelles
2. Appliquer la convention collective appliquée au métier d'affûteur		
2.1 Connaître les composantes de la convention collective appliquée	○ Convention collective appliquée	À l'aide de document de références ou de matériel le formateur pourra expliquer l'importance des procédures
3. Connaître les types de Contrat de travail (exécution et suspension)		
3.1 Appliquer le Contrat de travail	○ Contrat de travail ○ Éléments des relations contractuelles	À l'aide de document de références ou de matériel le formateur pourra expliquer l'importance des procédures
4. Appliquer le Code de travail		
4.1 Appliquer le Code de travail	○ Code travail ○ Textes règlementaires afférents	À l'aide de document de références ou de matériel le formateur pourra expliquer l'importance des procédures

COMPETENCE 17: APPLIQUER UNE DEMARCHE ENTREPRENEURIALE

COMPETENCE : APPLIQUER UNE DEMARCHE ENTREPRENEURIALE		
Numéro : 17	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Entrepreneuriat	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE La stimulation de la culture entrepreneuriale constitue la base devant assoir la légitimité sociale du métier d'entrepreneur ayant acquis des compétences techniques et professionnelles Cette compétence intervient vers la fin de la formation et vise à développer chez l'apprenant l'esprit d'initiative, la force de conviction, la pugnacité et le dynamisme. Elle vise à développer chez l'apprenant l'esprit la faculté d'identifier et de faire fructifier une valeur marchande en faisant coïncider une innovation et un besoin.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE Il est suggéré de répartir le temps d'apprentissage selon les proportions suivantes : 1. Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi : 6h 2. Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi : 6h 3. Ébaucher un plan d'affaires : 12h 4. Faire l'examen des ressources disponibles : 6h 5. Présenter le Projet: 6h 6. Utiliser les moyens de recherche d'emploi: 6h Evaluation : 3h		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi		
1.1. Appliquer la démarche entrepreneuriale	• Notions sur l'entrepreneuriat • Démarches entrepreneuriales • Techniques de collectes d'information • Etude des cas	A partir d'une mise en situation, le formateur amènera l'apprenant à appliquer une démarche entrepreneuriale.
2. Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi		
2.1. Utiliser les outils et activités de positionnement	• Rappel sur démarche entrepreneuriale • Outils de positionnement	A partir d'une mise en situation ou d'échange en groupe le formateur amènera l'apprenant à appliquer une démarche entrepreneuriale.
3.Ébaucher un plan d'affaires		

COMPETENCE : APPLIQUER UNE DEMARCHE ENTREPRENEURIALE		
Numéro : 17	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Entrepreneuriat	
3.1. Distinguer les éléments d'une opportunité d'affaires	Notions sur l'environnement économique : Étude du Marché, Positionnement, gamme de produits ou service	À l'aide des outils d'information, de soutien, de promotion de la création d'entreprise ou d'auto emploi et en référence à une démarche de création d'entreprise ou d'auto emploi, le formateur amènera les apprenants repartis en groupe ou individuellement à élaborer un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi.
3.2Enumérer la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi	- Mission et activités d'une entreprise - Statut juridique et réglementation en vigueur	
3.4Appliquer la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise	- Rappels sur l'auto emploi et l'entreprenariat - Elaboration d'un plan d'affaires - Techniques de mise en place d'une organisation	
4. Faire l'examen des ressources disponibles		
4.1Identifier les ressources disponibles	Différentes ressources nécessaires et leur caractéristique.	A partir d'un exposé, le formateur amènera les apprenants à identifier les ressources nécessaires à la création d'une entreprise.
5. Présenter le Projet		
5.1. Appliquer les techniques et mode de présentation de projet	- Différents interlocuteurs - Types et Stratégies de communication	A partir d'une mise en situation, seul ou en groupe, le formateur amènera les apprenants à présenter leur projet.
6.Utiliser les moyens de recherche d'emploi		
6.1 Faire un bilan de ses acquis	- Description des éléments d'un bilan personnel : Connaissances, Qualifications et compétences - Traits de personnalité - Aptitudes particulières - Qualités particulières - Forces et faiblesses	Seul, à l'aide d'outils et d'instructions fournis par le formateur qui procédera à une analyse de ses acquis et de ses qualités personnelles
6.2 Planifier une démarche de	Étapes d'une recherche d'emploi	De manière à favoriser chez le stagiaire une prise en charge

COMPETENCE : APPLIQUER UNE DEMARCHE ENTREPRENEURIALE		
Numéro : 17	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 42heures/ 3h	
MODULE ASSOCIE	Entrepreneuriat	
recherche d'emploi	• Répertoires et sélection d'employeurs potentiels • Liste des actions à entreprendre	de sa démarche, le formateur est appelé à lui fournir un encadrement qui soutient le développement de son autonomie et une responsabilisation personnelle À l'aide d'outils et d'instructions fournis par le formateur Établir un plan de recherche d'emploi adapté à la prochaine situation d'entrée sur le marché du travail.
6.3 Rédiger un curriculum vitae	• Modèles types de curriculum vitae • Parties d'un curriculum vitae • Façons de faire ressortir les qualités et intérêts pouvant être appréciés • Lettre de motivation accompagnant le curriculum vitae.	Seul, à l'aide d'outils et d'instructions fournis par le formateur Rédiger son curriculum vitae et d'une lettre de motivation.
6.4 Préparer une entrevue d'embauche	• Règles de convenance à respecter en entrevue : politesse, courtoisie, propreté, etc. • Façon de répondre aux questions de l'employeur • Sur les expériences du travail antérieures • Sur ses qualités et défauts • Sur le salaire désiré ; etc. • Façon de poser des questions à l'employeur • Sur les attentes de l'employeur • Sur les conditions de travail • Sur le salaire offert ; • Façon de mettre en valeur sa formation et son expérience	En équipe, selon les instructions fournies par le formateur et en alternant les rôles. Préparer son rôle et procéder à une simulation d'entrevue d'embauche. Faire un retour sur l'expérience en vue de l'évaluation de sanction.

COMPETENCE 18: S'intégrer en milieu de travail

COMPETENCE : S'intégrer en milieu de travail		
NUMERO : 18	DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 292heures/ 8h	
MODULE ASSOCIE	Stage	
FONCTION ET POSITION DE LA COMPETENCE Cette compétence est la dernière du programme de formation. Elle arrive au moment où l'apprenant doit commencer son intégration en milieu de travail. A ce moment, l'apprenant devra mettre en pratique dans l'entreprise, les compétences acquises pendant la formation. Les apprentissages à la réalisation de l'intégration en milieu de travail sont complétés, puisque l'intégration en milieu de travail se réalise en entreprise. Cette compétence donne droit à la validation des divers apprentissages réalisés pendant la formation. Elle permet d'acquérir des connaissances et d'attitudes nécessaires pour s'intégrer facilement au milieu de travail, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.		
DEMARCHE PARTICULIERE A LA COMPETENCE La répartition du temps d'apprentissage est suggérée selon les proportions suivantes : 1. Préparer son séjour en milieu de travail : 6h 2. Respecter les principes de discipline et de déontologie : 6h 3. Exécuter les activités en milieu de travail : 200h 4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier : 12h 5. Rédiger le rapport de stage : 68h Evaluation : 8h L'ordre des éléments, tel que présenté dans le référentiel de formation devrait rester inchangé.		
Savoirs liés à la compétence	Balises/Eléments de contenu	Activités d'enseignement et d'apprentissage
1. Préparer son séjour en milieu de travail		
1.1 Prospecter les entreprises	• Choix des entreprises • Recherche et démarche pour obtenir une place de stage	Les éléments de base sur les techniques de recherche et de prospection sont réitérés à l'apprenant par le formateur. L'apprenant reçoit les connaissances sur les stratégies de réussite de son séjour en milieu de travail.
1.2 préparer un dossier de candidature	• Techniques de rédaction • Modalités de présentation et de dépôt de la demande • Réseau professionnel et ressources	

COMPETENCE : S'intégrer en milieu de travail		
NUMERO : 18		DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 292heures/ 8h
MODULE ASSOCIE		Stage
2. Respecter les principes de discipline et de déontologie		
2.1. Prendre connaissance du règlement de l'entreprise	• Règlement de l'entreprise • Code de conduite • Code de déontologie • Personnes ressources • Comportement en formation et réalités de l'entreprise	Les éléments essentiels et règles de discipline en vigueur au sein de l'entreprise sont indiqués par le formateur. L'apprenant les reçoit et les intègre dans son comportement pour réussir son cheminement professionnel.
2.2 Présenter son professionnalisme en milieu de travail	• Respect du règlement de l'entreprise • Discipline personnelle et autonomie • Image de l'entreprise	
3. Exécuter les activités en milieu de travail		
3.1 Observer le contexte de travail	• Produits et marché • Associations professionnelles • Structure de l'entreprise • Conditions de travail • Relations interpersonnelles • Santé et sécurité	L'apprenant exécutera les tâches qui lui sont confiées sous la conduite et la supervision de l'encadreur. Le degré d'acquisition de ses apprentissages est mesuré. L'exécution des tâches permet de consolider les acquis et de démontrer l'adaptabilité aux changements.
3.2 Effectuer diverses tâches professionnelles prescrites	• Méthode de travail • Tâches prescrites • Qualité du travail fait • Économie du temps et des ressources • Utilisation du matériel et des équipements	
3.3 S'adapter à des conditions nouvelles	• Adaptation à des travaux complexes • Nouvelles conditions de réalisation • Évolution technologique • Équipements	
3.4 Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans	• Milieu de travail • Pratiques professionnelles	

COMPETENCE : S'intégrer en milieu de travail		
NUMERO : 18		DUREE D'APPRENTISSAGE/D'EVALUATION : 292heures/ 8h
MODULE ASSOCIE		Stage
l'entreprise		
4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier		
4.1 Poser un jugement professionnel sur ses actions	• Perception du métier que l'on a avant le stage avec celle que l'on a après • Auto-évaluation • Actions à entreprendre pour combler les écarts	Sous la conduite et la supervision de l'encadreur, l'apprenant développera un jugement professionnel
4.2 Évaluer l'influence de l'expérience sur le choix d'un futur emploi	• Conséquences du stage sur le choix d'un emploi	
5. Rédiger le rapport de stage		
5.1 Appliquer les techniques de rédaction administrative	• Techniques de rédaction administrative • Éléments de contenu • Informations présentées • Apprentissages réalisés et situations rencontrées en milieu professionnel	Sous la conduite et la supervision de l'encadreur, l'apprenant rédigera son rapport de stage. Il sera jugé sur la qualité du rapport produit et surtout sur le respect des règles de rédaction administrative et de la pertinence des éléments qu'il présentera.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.

"World cereal production" de la Food and Agriculture Organization (FAO) des Nations Unies: <http://www.fao.org/crop/cropinfo/cereal/ingl-01.htm>

"Global cereal production and consumption" de l'International Grains Council: <https://www.igc.int/en/grainsstats.aspx>

"Global agricultural production - cereals" de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/global-agricultural-production-cereals_agr_outlook-table-en

"Trends in global wheat production" de la FAO:

<http://www.fao.org/docrep/019/ar716e/ar716e.pdf>

"Corn production: planting, cultivation and harvesting" de l'Université de Purdue: <https://www.extension.purdue.edu/extmedia/GQ/GQ-73.html>

"The global rice market: recent developments, future prospects, and key challenges" du Centre de recherche sur les politiques économiques mondiales:

<https://www.cgdev.org/sites/default/files/CGD-Working-Paper-459-Rice-Market.pdf>

"Global barley production" de la FAO: <http://www.fao.org/docrep/006/Y4360E/y4360e08.htm>

"Oat production and utilization" de l'Université de l'Alberta: <https://www.ualberta.ca/agriculture-life-environment-sciences/our-faculty/our-people/faculty-profiles/ritchiecarter/documents/oatsmanual.pdf>

"Millet production in the world" de la FAO: <http://www.fao.org/ag/agp/agpc/doc/publicat/guttshel/10.htm>

"Sorghum production in the world" de l'International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics: <https://www.icrisat.org/sorghum-production-in-the-world/>